



Chers membres et chers non membres,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du club CSSA (Club Sportif des Sourds d'Annemasse), qui aura lieu le :

SAMEDI 23 OCTOBRE 2010

DE 14H à 18H

Vin d'honneur 18h à 19h30

Maison des Sociétés de Cranves Sales
49 Rue clos des Mésanges
74380 CRANVES SALES

Salle N°7/8

ORDRE DU JOUR :

- Mot d'accueil
- Appels aux Membres présents
- Désignation de séance du Président et du Secrétaire
- Compte rendu Moral du Président
- Compte rendu Financier du Trésorier
- Compte rendu Financier des Vérificateurs
- Questions diverses
- Election des membres du Conseil d'Administration

Les membres désirant/souhaitant présenter leur candidature au CA de CSSA doivent se manifester à l'Assemblée Générale..

Nous vous rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir (coupon du pouvoir ci-joint et à envoyer par courrier à Mr Joseph Vallier, Président CSSA, 220 Chemin des Hutins, 74380 CRANVES SALES).

Comptant vivement sur votre présence et vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus sportives.

Fait à Annemasse, le 24 Septembre 2010
Président CSSA
Joseph Vallier

Secrétaire CSSA
Carole Marchandeau

Complexe associatif de Martin Luther King, rue du Dr Francis BAUD, 74100 ANNEMASSE

N° SIRET : 444 306 674 00011 code APE 926C

Sous-préfecture N° W743000060

Agrée du sport : 74 S 92.19

HandiSport
FÉDÉRATION FRANÇAISE



CDH 74

